



AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE

AVIS SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD MODIFIÉ DU GRAND PROJET RHONE-ALPES NORD ISÈRE DURABLE

Septembre 2012

Les membres du Conseil d'Administration du Conseil de Développement Nord Isère (ce qui représente douze personnes) ont reçu le Chef de Projet du GPRA Nord Isère, Geneviève Rolhion Bourcelin, lors de leur réunion de bureau le mercredi 12 septembre. Cette dernière leur a présenté les modifications apportées au premier protocole d'accord. Le temps imparti pour rendre cet avis est très resserré avant le passage en comité d'avis du 26 septembre prochain, mais le Conseil de Développement Nord Isère tient à souligner certains éléments qui lui semblent particulièrement importants. Ceux-ci seront déclinés en trois points principaux.

1. Une modification du protocole regrettable mais très bien entreprise.

Sans vouloir aucunement prendre position sur des questions politiques ou de gouvernance, le Conseil de Développement Nord Isère regrette le départ des Collines du Nord Dauphiné de ce GPRA. Cette intercommunalité faisait initialement partie du territoire d'action de ce projet, qui avait justement été travaillé par les trois territoires partie prenante. Les Collines du Nord Dauphiné ont choisi de s'en retirer du fait d'un changement de l'exécutif, ce qui est très dommageable selon le Conseil de Développement Nord Isère. Cela a obligé le protocole d'accord à être modifié, puisque le territoire d'action ainsi que les données financières n'étaient plus les mêmes et a donc entraîné un retard dans le déploiement de certaines actions.

Le Conseil de Développement Nord Isère tient à féliciter toute l'équipe de ce projet, et notamment le chef de projet, pour avoir réussi à livrer, dans un temps aussi court et contraint, un nouveau protocole d'accord qui comporte un nombre non négligeable de modifications. Ce protocole modifié va même plus loin que le premier et n'est pas qu'une simple mise à jour des projets déjà lancés. Il va même plus loin que le premier et propose de nouvelles réflexions et pistes d'action. Le Conseil de développement Nord Isère se félicite aussi du fait qu'un très grand nombre d'études ont été supprimées. Dans notre avis sur le protocole initial, le texte était le suivant :

« Il faut saluer l'effort global de déclinaison en actions concrètes, même si la plupart de ces actions consistent en des études, études dont on peut craindre qu'un certain nombre existent d'ores et déjà, et dont l'enveloppe financière globale peut paraître importante. »

Les évolutions apportées au projet conviennent donc parfaitement au Conseil de Développement et s'inscrivent dans une logique d'action qu'il a toujours défendue.

2. Une poursuite très intéressante du travail mené sur ASTUS.

Dans son avis sur le protocole initial, le Conseil de Développement avait souligné son enthousiasme par rapport à la mise en place d'un pôle national d'assemblage des solutions pour la construction durable, avec la création de la plateforme ASTUS.

« Cette plateforme est un projet concret, parlant, dont la finalité économique est clairement visible et dont l'ambition semble en adéquation avec les besoins du secteur de la construction sur notre territoire. A ce titre, nous nous félicitons de sa réalisation. »

Le Conseil de Développement est donc très satisfait de voir que ce projet prend vraiment forme, qu'il est maintenu et même renforcé dans le nouveau protocole. Le territoire du GPRA Nord Isère Durable apparaît comme un territoire précurseur dans ce domaine et c'est très appréciable. De plus, alors que le Conseil de Développement regrettait

quelque peu « *le manque de précisions sur le lien avec la politique en matière de construction durable que souhaitera développer le territoire* » ainsi que sur « *les moyens de mobiliser les entreprises artisanales* », l'effort qui va être fait sur l'accompagnement et la formation des acteurs lui semble être une excellente chose. Ainsi, la logique de la mise en place d'une démarche et d'une dynamique globale sur le territoire sur ces questions de construction durable est poursuivie, renforcée et complétée par la mise en place d'une réflexion pour élaborer des référentiels pour des projets ciblés d'aménagement durable. Cela fait un ensemble très cohérent.

3. Le Tempétarium, un équipement qui peut tirer le territoire vers le haut.

Le projet de Tempétarium, nom qui est donné actuellement à la première partie d'une possible Cité des Ariums, est très bien reçu par les membres du Conseil de Développement Nord Isère. Ils voient dans ce projet une vraie manière pour le territoire d'être tiré vers le haut et mis en avant de façon positive et bénéfique. En effet, en plus d'une dimension culturelle, touristique, et environnementale non négligeable, ce projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du territoire. De plus, ce projet se place dans le prolongement de la démarche d'ASTUS, en matière de développement de solutions pour la construction durable.

Ce qui a aussi beaucoup intéressé les membres, c'est l'approche de « recherche et de développement technologique » qui est nécessairement inhérent à un tel projet. Ce sera forcément un lieu d'innovation, en terme de construction, bien sûr, mais aussi sans aucun doute, en terme de sensibilisation du Grand Public sur les grands enjeux environnementaux. Le Conseil de Développement Nord Isère tient à souligner tout le sens que pourrait avoir une installation de ce projet au cœur du Nord Isère. L'idée de carrefour entre régions grenobloise et lyonnaise aurait une vraie signification permettant la rencontre des disciplines très performantes de Grenoble et de Lyon qui pourraient ainsi cohabiter au sein de cette future Cité des Ariums. C'est une façon de donner une vraie place au Nord Isère qui convient parfaitement aux membres.

En définitive, le Conseil de Développement Nord Isère est satisfait des modifications apportées au protocole d'accord initial même s'il regrette le départ des Collines du Nord Dauphiné qui a imposé ces évolutions alors qu'il aurait pu participer à son enrichissement. La plupart des remarques qui avaient été formulées lors de l'avis sur le protocole initial a été prise en compte, ce que le Conseil de Développement Nord Isère apprécie.

Le Conseil de Développement Nord Isère est aussi rassuré sur les financements en observant que les acteurs qui vont aider à la réalisation de ce projet sont motivés et porteurs des différentes réalisations déjà lancées.

Le soutien apporté au projet est donc total.